



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
Service Prospective Planification Habitat
Bureau Planification-Risques
Affaire suivie par : Cécile LACROIX
Tél. : 05.49.06.89.61
Adresse mail : cecile.lacroix@deux-sevres.gouv.fr

REÇU LE

04 NOV. 2022

**AGGLOMÉRATION DU
BOCAGE BRESSUIRAIS**

Niort, le **28 OCT. 2022**

Monsieur le Président,

Par courriel du 11 octobre 2022, vous m'avez transmis le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais et du PLU de la Tessoualle, commune de Maine-et-Loire.

Ce dossier a pour objet de modifier les deux PLU(i) sur la zone d'activité de la Croisée à Loublande afin de permettre l'implantation, à cheval entre le territoire du Bocage Bressuirais et du Choletais, d'un centre de tri des déchets recyclables.

L'avis des services de l'État sera exprimé formellement dans le cadre de la réunion d'examen conjoint commune aux deux départements qui aura lieu le 27 octobre. Je souhaitais cependant vous transmettre par le présent courrier les remarques que ce projet de dossier appelle de ma part s'agissant du PLUi de votre collectivité.

À l'échelle du site, l'évitement a visé à limiter la destruction des haies et les zones humides impactées, en particulier les plus fonctionnelles, a conduit à ajuster, de façon pertinente, le périmètre du secteur « 1AUet » et a judicieusement proposé des mesures de réduction et de compensation.

Afin de garantir leur bonne application, les mesures de réduction envisagées doivent être précisées dans les dispositions de l'OAP s'agissant :

- de la mise en place d'un revêtement perméable pour les accès,
- de la création d'un bassin de gestion des eaux pluviales qui doit être situé en dehors des zones humides.

.../...

Monsieur Pierre-Yves Marolleau
Président
Communauté d'agglomération du bocage bressuirais
27 boulevard du colonel Aubry – BP 90184
79304 Bressuire Cedex

Copie : Madame la sous-préfète de l'arrondissement de Bressuire

Par ailleurs, si l'instruction de la demande de dérogation espèces protégées donne lieu à la prescription de mesures compensatoires supplémentaires pouvant être traduites dans le domaine de l'urbanisme, il serait souhaitable qu'elles soient ajoutées à l'OAP et/ou dans le règlement écrit afin de garantir leur effectivité.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour la Préfète et par délégation,
la directrice de cabinet

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop at the top, followed by a vertical line that curves into a smaller loop at the bottom, and a long horizontal stroke extending to the right.

Sophie PAGÈS